



COMMUNIQUE N° 0061 /C/PAK/DG/DMA/2026 DU 07 MAI 2026
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT N°004/AOIO/PAK/CIPM/2026 DU 27 FEVRIER 2026
POUR ACQUISITION DE DIX-NEUF (19) VEHICULES AU PORT AUTONOME DE
KRIBI EN TROIS (03) LOTS.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, MAITRE D'OUVRAGE,
COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres International Ouvert N°004/AOIO/PAK/CIPM/2026 du 27 février 2026 pour l'acquisition de dix-neuf (19) véhicules au Port Autonome de Kribi en trois (03) lots se présentent comme suit :

| N°LOT | OBJETS | ADJUDICATAIRE | MONTANT (FCFA TTC) | DELAI |
|-------|---|---|--|---------------|
| 01 | Acquisition de sept (07) véhicules : six (06) véhicules CROSS OVER type SUV et un (01) véhicule Berline Type 3 | BATOP & PARTNERS SARL B.P : 71 Kribi, tel : 222 461 936/658 171 592; N° Contribuable : M021712602305C | Deux cent quarante-trois millions deux cent cinquante-cinq mille (243 255 000) | Six (06) mois |
| 02 | Acquisition de huit (08) tout terrain type PICK UP double cabine | | Trois cent un millions trois cent trente-sept (301 000 337) | |
| 03 | Acquisition de quatre (04) de transport en commun : un (01) véhicule de transport en commun de type 1, un (01) véhicule de transport en commun de type 3 et deux (02) véhicules de transport en commun type 5 | | Trois cent quarante millions neuf cent huit mille un (340 908 001) | |



L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours ouvrés qui suivent, à la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2 pour suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera *me*

Fait à Kribi, le **07 MAI 2026**

**LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI,
MAITRE D'OUVRAGE**

